

**SYNDICAT D'EAU POTABLE
CRUSSOL - PAYS DE VERNOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU 04 Décembre 2025**

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 23 – 2025

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU SYNDICAT CRUSSOL-PAYS DE VERNOUX AU SYNDICAT NUMERIAN

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre Décembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint-Fortunat sur Eyrieux, sous la présidence de Christian ALIBERT, Président.

Nombre de membres en exercice : **56**

Nombre de membres présents : **35**

Qui ont pris part au vote : **38**

Date de convocation du Comité : **20 Novembre 2025**

Etaient présents : MORFIN Magali, VEY Pierre-Jean (Suppléant), MOUNIER Maxence, ALIBERT Christian (Pouvoir de Mr BONNEFOY Philippe), LAFAGE Stéphane, GINE Bernard, BOUVIER Gilbert, TRACOL Germaine, BSERENI Stella, CLOUE Jacky (Suppléant), LA RUSSA Gilbert, REYNAUD Régis (Pouvoir de Mr BASSET Fabrice), CIMAZ Michel, DELOCHE Michel, FLUCHAIRE Alain (Suppléant), BOUCHARDON Benoit, PEYROUSE-VETTER Roselyne, THOMAS Christophe, GERLAND Brice, CLAVERIE Jean-Yves, MORIN-PATÉ Édith (Suppléante), CHAMBON Ghislaine, PRALY Thérèse, BRUN Gilles, LEBRE Gille, CHABOUD Stéphan, DIETRICH David, GOUMAT Laetitia, TERROT-DONTENWILL Anne (Pouvoir de Mr PICCOTTI Bernard), CHAREYRON André, GIBAUD Philippe, DEFAIVRE Claude, CAMPOUS Michel, FRECHET Marcel, de TRUCHIS Michel.

Etaient excusés : SEIGNOBOS Éric, TAKES Karine, JUGE Hubert, RIAILLON Jean, BASSET Fabrice (Donne pouvoir à Mr REYNAUD Régis), DROGUET Xavier, BONNEFOY Philippe (Donne pouvoir à Mr ALIBERT Christian), ALLEMAND Bertille, MACHISSOT Ginette, DARNAUD Mathieu, LEBRAT Jérôme, PICCOTTI Bernard (Donne pouvoir à Mme TERROT DONTENWILL Anne), BROTTEZ Bernard, LYONNAIS Patrice, MATHIEU Clémence, DEMAS Barbara, RICOU-CHARLES Yvan, POMMARET Patrice, BISSONNIER Antoine.

Secrétaire de séance : Mme PEYROUSE-VETTER Roselyne

Délibération N° 23 – 2025

OBJET : : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU SYNDICAT CRUSSOL-PAYS DE VERNOUX AU SYNDICAT NUMERIAN

LE RAPPORTEUR : Monsieur ALIBERT Christian, Président.

Monsieur le Président rappelle qu'il est nécessaire que le Syndicat ait un nouveau délégué au sein du Syndicat Numérien.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales notamment en son article L2121-33 ;

Vu l'adhésion de notre Syndicat au Syndicat Numérien ;

Vu les faits exposés ;

Monsieur le président rappelle qu'il appartient donc au Comité Syndical de désigner de nouveaux représentants qui siègeront au Syndicat Numérien et propose :

Mme BSERENI Stella en qualité de délégué titulaire

Mr ALIBERT Christian en qualité de délégué suppléant

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical :

- Approuve la désignation de Mme BSERENI Stella en qualité de représentante titulaire du Syndicat d'Eau Potable Crussol Pays de Vernoux au sein du Syndicat Numérien.
- Approuve la désignation de Mme Mr ALIBERT Christian en qualité de représentant suppléant du Syndicat d'Eau Potable Crussol Pays de Vernoux au sein du Syndicat Numérien.

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT



Transmis au contrôle de légalité le 11 Décembre 2025